

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2012/70
Paraphe : <i>FS</i>	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU <i>Délibération n° DB2012/58</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 15

Votants : 16 (dont pouvoir : 1)

POUR : 16 (100%)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le vingt six novembre deux mille douze, à 17h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit en session ordinaire à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET,

Date de la convocation : 19/11/2012

M. Gildas THIEBAULT est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Régine BRUSA, Françoise BUSQUET, Nathalie CAMBIER JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Pascale MELIN, *Messieurs* Claude ANCELME ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; M. Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Frédéric MATHIAS ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT.

Représenté : M. Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Mme Pascale MELIN

OBJET : AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - AVENANT AU MARCHÉ SADE (Lot 2 – Bâtiments Electricité)

Vu la délibération n°2010/44 du Conseil de Communauté attribuant le marché – Lot 2 – Bâtiments et électricité à l'entreprise SADE dans le cadre de l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage à Vouziers ;

Considérant l'intérêt que représente la télégestion dans le suivi de la consommation des fluides au sein de emplacements de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, et le recouvrement des consommations,

Vu l'avis favorable de la commission Habitat et Travaux portant sur la mise en place d'un système de télégestion sur l'aire d'accueil des gens du voyage en cours de réalisation à Vouziers ;

Considérant que cet avenant représente 12.29 % du montant total du marché ;

Après en avoir délibéré, le Bureau ACCEPTE de passer un avenant au marché conclu avec l'entreprise SADE de manière à prévoir la télégestion au sein de l'aire d'accueil des gens du voyage :

Base HT + Option :	136 000.00 €
DEVIS Télégestion :	16 718.67 €
Total HT :	152 718.67 €
Tva 19.6%	29 932.86 €
TOTAL TTC	182 651.53 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme, le 27 novembre 2012

Le Président,

Francis SIGNORET

